



Commune de MIREBEL-LANCHÂTRE

Info MUNICIPALE

EDITORIAL:

D'abord , TOUS LES MEILLEURS VOEUX POUR 1995...

L'exécution du budget 1994 est entrain de s'achever et déjà il faut penser au budget 1995.

Tous les travaux qui avaient été programmés sur cet exercice sont terminés ou en voie d'achèvement (chemins, façades des bâtiments, chauffage de l'église, etc...)
Soyez assurés que toute l'équipe municipale essaiera, en 1995, de prendre en considération tous les besoins qui sont ressentis ou exprimés.

**** BONNE ANNEE 1995****

INFOS PRATIQUES

→ REDEVANCES ORDURES MENAGERES

La redevance concernant les ordures ménagères s'élèvera pour l'année 1995 à 549 F.
Elle est due par toute personne ayant une résidence dans la commune - que celle-ci soit à titre principal, secondaire, louée. Toute personne quittant la commune, doit en informer la MAIRIE.

→ OBJETS ENCOMBRANTS

En 1995, le ramassage des objets encombrants n'aura pas lieu. Une déchetterie, sera implantée dans la ZAC des Carlaïres à MONESTIER DE CLERMONT (voir dossier au chapitre Environnement).

→ REVISION LISTES ELECTORALES

Toute personne satisfaisant aux conditions pour être électeur peut, dès à présent s'inscrire sur les listes électorales de la commune (DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 DECEMBRE 94).

RAPPEL : tout électeur n'étant plus domicilié dans la commune, ne s'acquittant d'aucun impôt sur la commune, doit demander sa radiation et s'inscrire sur les listes de son nouveau domicile.

E T A T - C I V I L

Bienvenu à Cassandra GINER

→ CONCOURS PHOTOS

La commune désirerait changer la première page de l'INFOS MUNICIPALES, pour ce faire, elle organise un concours photos ouvert à tous dont le sujet sera "le village".
Un jury composé d'élus, d'habitants, d'enfants aura la difficile tâche d'élire la photo qui pourra figurer sur la prochaine INFO. ALORS TOUS A VOTRE OBJECTIF . Pour plus de renseignements s'adresser à la mairie.

M. le Maire a adressé un courrier au M. Président du Comité Paroissial pour lui demander qu'elle était son intention en ce qui concerne le versement du fond de concours à la commune.

3. COLIS DE NOEL

L. PUISSAT et M. POLITANO sont chargés des colis de Noël.

4. RESTAURATION DES TRAVAUX EN MONTAGNE

De nouveaux travaux de drainage et d'assainissement devraient être entrepris dans les secteurs des SAGNES et de l'ACHARD. coût global 650 000 F participation de l'Etat, de la Région ou du Département : 70 %.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'ENVIRONNEMENT

DECHETS

D U R E E D E V I E

Si vous me jetez dans la nature, avant de disparaître, il s'écoulera :

- bouteilles en verre.....	1 000 000 ANS
- boîtes de conserve, aluminium.....	80 à 100 ANS
- Sacs plastique.....	10 à 20 ANS
- Papiers plastifiés.....	5 ANS
- Mégots de cigarette.....	1 à 5 ANS
- Epluchures.....	1 à 3 SEMAINES

VOUS SAVEZ MAINTENANT CE QUI VOUS RESTE A FAIRE.



LES DECHETS DES MENAGES SUR LE CANTON DE MONESTIER DE CLERMONT

Sont classés sous le terme de "déchets ménagers" :

- les ordures ménagères (au sens strict),
- les déchets encombrants,
- les autres déchets : déchets de jardin, déchets toxiques : solvants, piles, huile moteur.

1 - LA PRODUCTION DES DECHETS SUR LE CANTON

1.1 - ORDURES MENAGERES

1.1.0 - Le Service existant

Le service intercommunal de collecte des déchets fonctionne depuis Juin 1982.

La production des Ordures ménagères peut varier en fonction du milieu, de la fréquentation touristique, du niveau de vie des habitants.

On considère généralement pour le milieu rural une production journalière par habitant de 0,6 à 0,8 Kg.

Sur le canton de Monestier de Clermont, la production est passée de 0,77 Kg en 1985 à 0,83 Kg en 1993.

Collectée 1 fois par semaine dans chaque hameau, 2 fois par semaine en période de vacances scolaires, sans aucun tri à la source (sauf papier + verre), la production du canton est donc raisonnable -1200 à 1250 Tonnes/an, les pointes à 1260 - 1280t s'expliquent par la bonne fréquentation touristique.

Actuellement, deux catégories seulement de déchets sont triées et valorisés à la source sur le Canton :

- le verre (c.f. page 4)
- le papier (c.f. page 4)

Tous les autres déchets sont évacués sur le centre de Tri de La Tronche, et de là, triés et :

- soit valorisés par les filières Eco emballages,
- soit incinérés.

A court et moyen termes cette solution semble satisfaisante et suffisante.

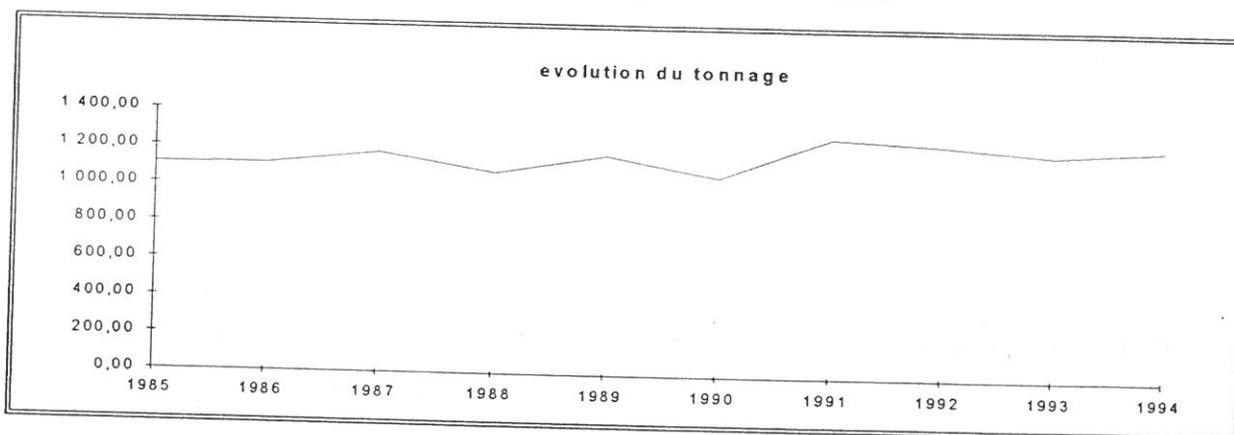
Un tri chez l'habitant pourrait être envisagé dans les cinq ans pour le compost. Elle est aussi fonction de l'expérience et des premiers bilans de nos voisins du canton de Clelles.

Grâce au tri à la source des végétaux, nos voisins du canton de Clelles ont baissé de 30% le tonnage des ordures ménagères incinérées. Une poubelle verte a été installée chez l'habitant et une tournée spécifique organisée. Les déchets sont ensuite broyés et mis en compost chez un agriculteur. Le prix de revient à la tonne s'élève à 205 Frs soit une économie de 495 Frs par rapport au déchets incinérés. Cependant, la mise en place du service nécessite l'adhésion totale de la population ce qui n'est pas forcément aisé notamment auprès de la population touristique.

L'expérience ne doit pourtant pas être écartée. Pour ne pas trop exiger des habitants, nous proposons dans un premier temps de réaliser la déchetterie puis envisager dans les cinq prochaines années le tri à la source pour les végétaux.

1.1.1 - Tonnages des Ordures ménagères incinérées

L'évolution du tonnage des déchets ménagers est légèrement en "dents de scie". Ce phénomène s'explique par les fluctuations de la fréquentation touristique.



Malgré la suppression de la collecte sur St Michel les Portes aucune baisse sensible n'est enregistrée en 1994. La bonne fréquentation touristique de l'été explique en parti cette stagnation. Pour limiter les tonnages incinérés c.f. les baisser, il faut :

Inciter les habitants au tri sélectif existant (papier, verre)

1.2. - LES DECHETS ENCOMBRANTS

1.2.1 - Le Service existant

Définition : On y retrouve tous les déchets non collectés avec les ordures ménagères pour des raisons de volume ou de dimension, et non incinérables. Ceux sont aussi bien des meubles, des appareils ménagers, des gravats, des branchages, des bidons...

Service : Une benne de 35 m³ est à disposition des habitants près de la carrière Clavier à St Guillaume. Une collecte est également organisée 4 fois par an, sur inscription et en porte à porte sur la totalité du Canton. Les déchets encombrants sont ensuite enlevés et enfouis sur un site de la société ONYX.

Le site, où est entreposé le conteneur, est un site non classé, il est donc considéré comme un dépôt sauvage. Et, il est effectivement continuellement jonché de débris aux alentours, le torrent de la Gresse étant à proximité, nous accentuons les risques de pollution. La FRAPNA, et diverses associations nous ont plusieurs fois alerté et il devient important pour la protection de l'environnement et du paysage de supprimer ce dépôt.

Un projet de réhabilitation de ce site, et d'agrandissement de la carrière, est en cours d'instruction. La réhabilitation dépend de l'ouverture d'une déchetterie. (c.f. projet page 25).

En tout état de cause, la nouvelle réglementation et les derniers textes sortis en 1992, nous imposent la suppression des décharges avant 2002.

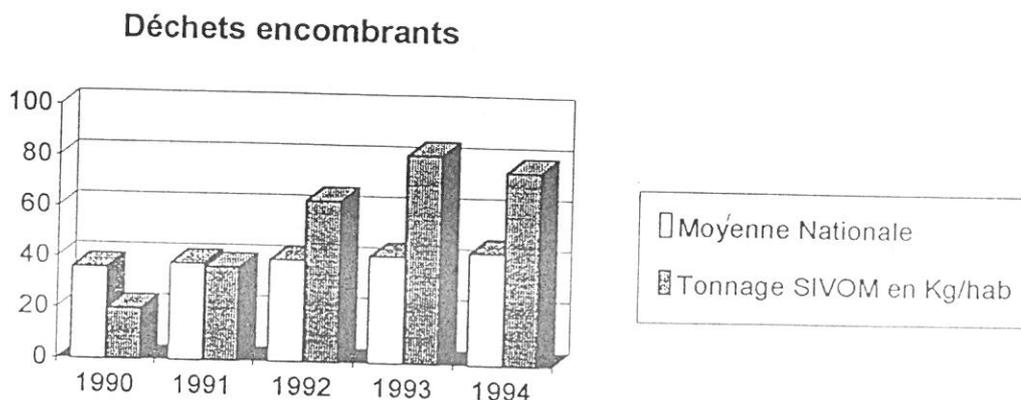
1.2.2 - Tonnages des objets encombrants collectés

La production d'encombrants ne cesse de croître sur le canton, pour battre des records depuis deux ans.

La quantité moyenne est de 30 kg à 50 Kg par habitant et par an, avec une baisse sensible en milieu rural.

Les tonnages collectés sur la benne de St Guillaume représentent + 70 Kg h/a ou 330 litres h/a*, soit près du double de la moyenne nationale.

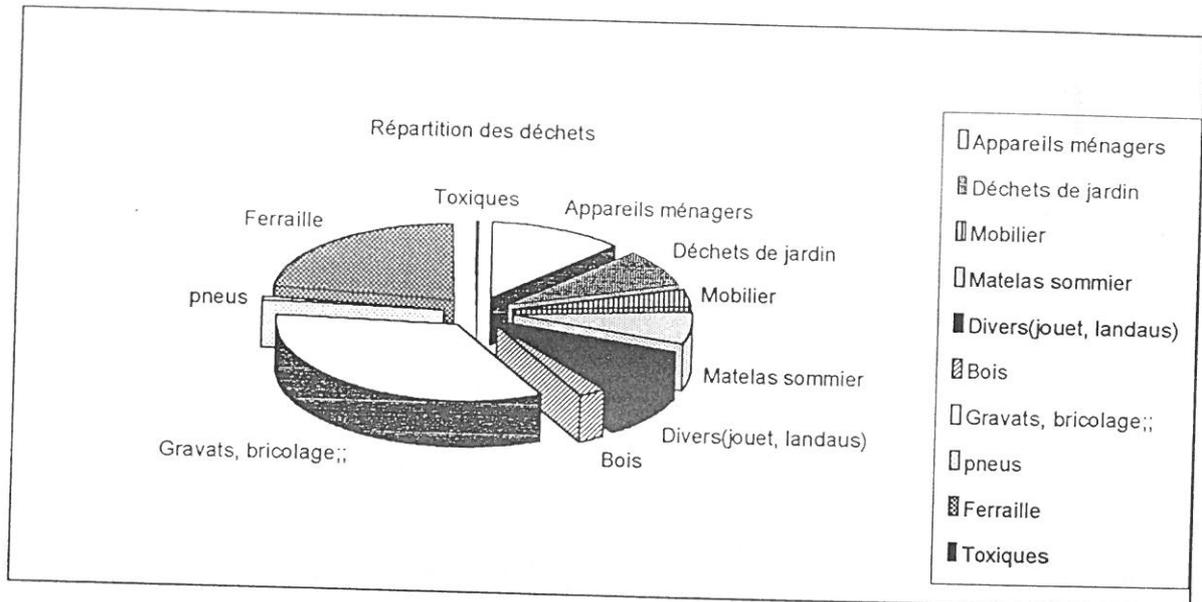
* (réf Pop DGF canton 4700 habitants)



Cette très forte production s'explique en partie par :

- l'accès facile à la benne sans surveillance,
- le vidage systématique des gravats et décombres des chantiers par les artisans et Entreprises de TP.
- les résidences secondaires qui utilisent fortement le service y compris pour les déchets : appareils ménagers et divers, ... de leur résidence principale.
- l'utilisation de la benne par la population et les entreprises de tout le Trièves.

1.2.3 - Composition des objets encombrants



Il est urgent de créer un véritable service de collecte de ces encombrants et de trouver des filières de traitement adaptés à chaque type de matériaux.

Pour stopper ces abus : une seule solution la déchetterie

LA DECHETTERIE EST DONC UN MAILLON ESSENTIEL dans la gestion des déchets ménagers, car elle permet par le tri à la source de :

- ◆ valoriser plus, ◆ traiter mieux,
- ◆ réduire les volumes mis en décharge.

1.3 - Les déchets d'espaces verts.

Ils résultent de l'entretien et du renouvellement des espaces verts des collectivités et des particuliers; tonte de pelouses, feuilles mortes, résidus d'égavage...

Souvent entassés dans des sacs poubelles, ils sont collectés avec les ordures ménagères, et pèsent lourd sur la redevance.

1.4 - Les déchets spéciaux des ménages.

Ces déchets, de par leur toxicité, sont assimilables à certains déchets industriels, mais ils sont produits en faible quantité par tous les ménages.

Les particuliers ne sont pas toujours conscient de la toxicité de ces produits :

- piles, thermomètres, batterie et tout produit contenant du mercure...
- huiles de vidange,
- solvant, insecticides, etc.

Actuellement seule l'huile de vidange est collectée sur le canton par un conteneur spécial déposé sur la Zone d'activité des Carlaïres, depuis avril 1992 - 1500 litres ont été ainsi collectés.

1.5 - En conclusion

La communauté de communes de Grenoble qui recueille nos déchets bruts a mis en place un centre de tri performant (site pilote Eco emballage) avec une valorisation de 47% des déchets. Il n'est pas nécessaire dans l'immédiat d'envisager un tri à la source pour les ordures ménagères au sens strict.

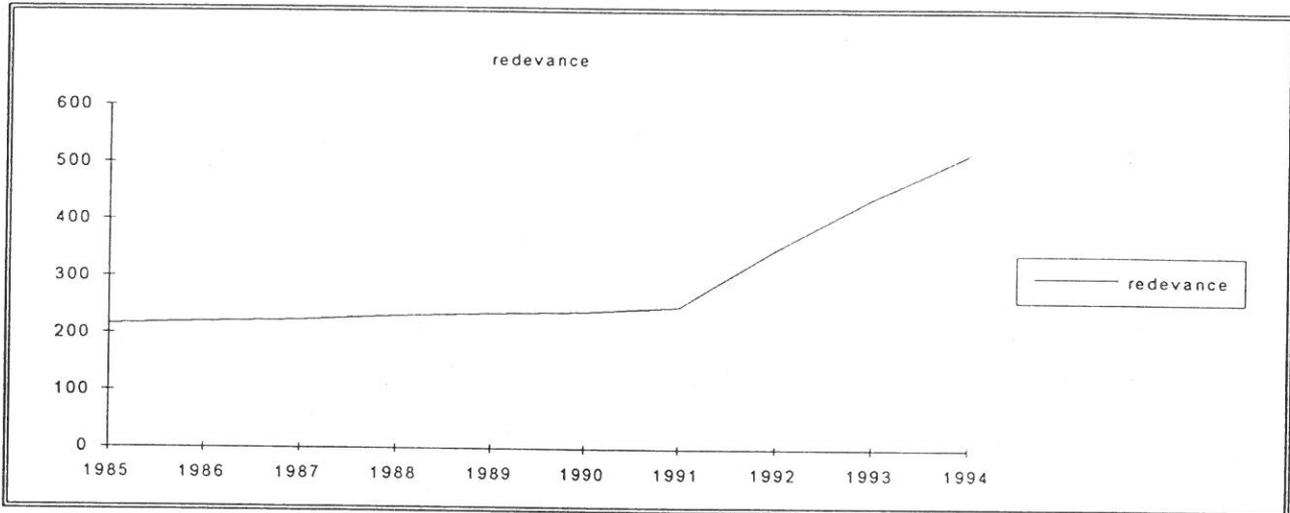
La solution, par des bennes de proximité, pour des déchets nettement déterminés "papier, verre, éventuellement déchets-compost", paraît être la solution, de facilité, certes, mais suffisante à court et moyen terme.

Par contre les déchets encombrants posent de sérieux problèmes qui nécessitent une solution immédiate.

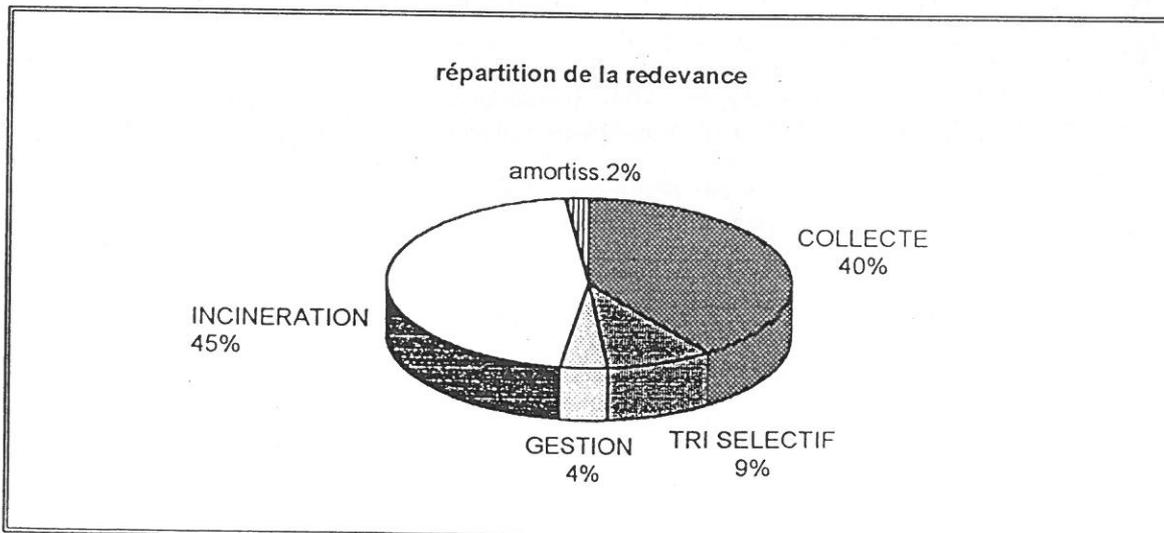
2 - LES DECHETS DES MENAGES A QUEL PRIX ?

2.1 - La redevance

Le montant de la redevance ne cesse d'augmenter, il est urgent de maîtriser les coûts afin de stopper cette inflation.



En 1994, le prix de la redevance est réparti ainsi :



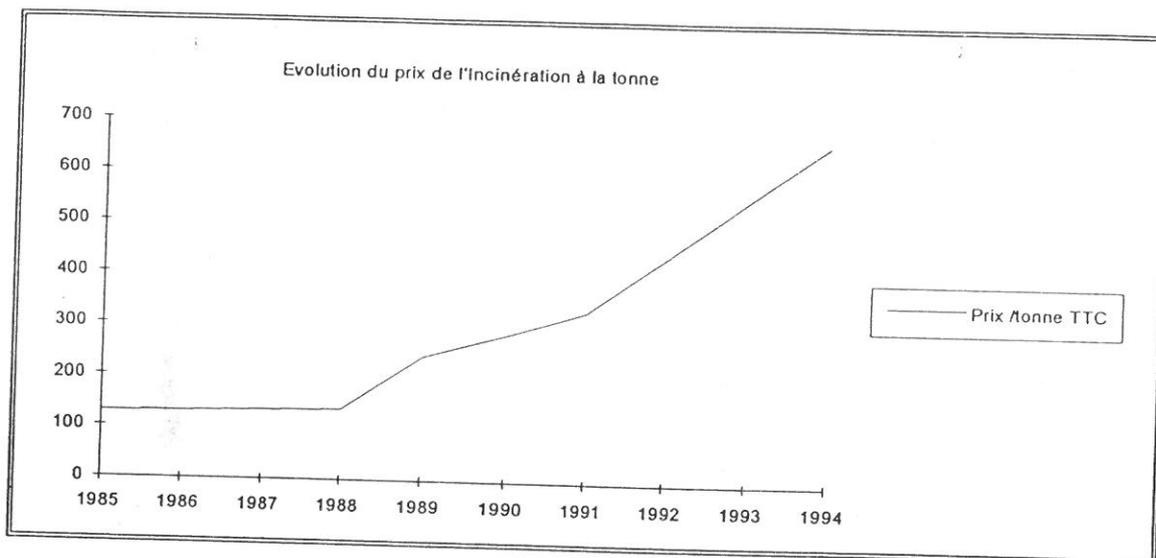
En 1991 la collecte représentait 59,8% de la redevance et l'incinération 36% seulement, désormais l'incinération représente 45% de la redevance et la collecte 40%.

Donc pour stabiliser le prix de la redevance, il convient d'intervenir sur les deux facteurs qui représentent les pourcentages les plus importants.

1. L'incinération 45% } x Tonnage (coefficient multiplicateur)
2. La collecte 40% }

2.2 - L'Incinération des OM Collectées

L'évolution du coût de l'incinération à la tonne n'a cessé de progresser :



La communauté de communes de Grenoble nous propose de passer une convention pour une durée de 5 ans qui prévoit :

- un prix forfaitaire comprenant le tri et l'incinération des déchets pour un montant de 700Fr TTC, (664,10Fr pour 1994),

- une formule de révision du prix, basée principalement sur l'indice des salaires des Industries Mécaniques, sera applicable chaque année à compter du 1er janvier 1996. - soit une variation d'environ 3% an.

Cette convention nous permet donc de stabiliser sur 5 ans le prix de l'incinération qui était jusqu'à maintenant l'élément le plus inflationniste du service.

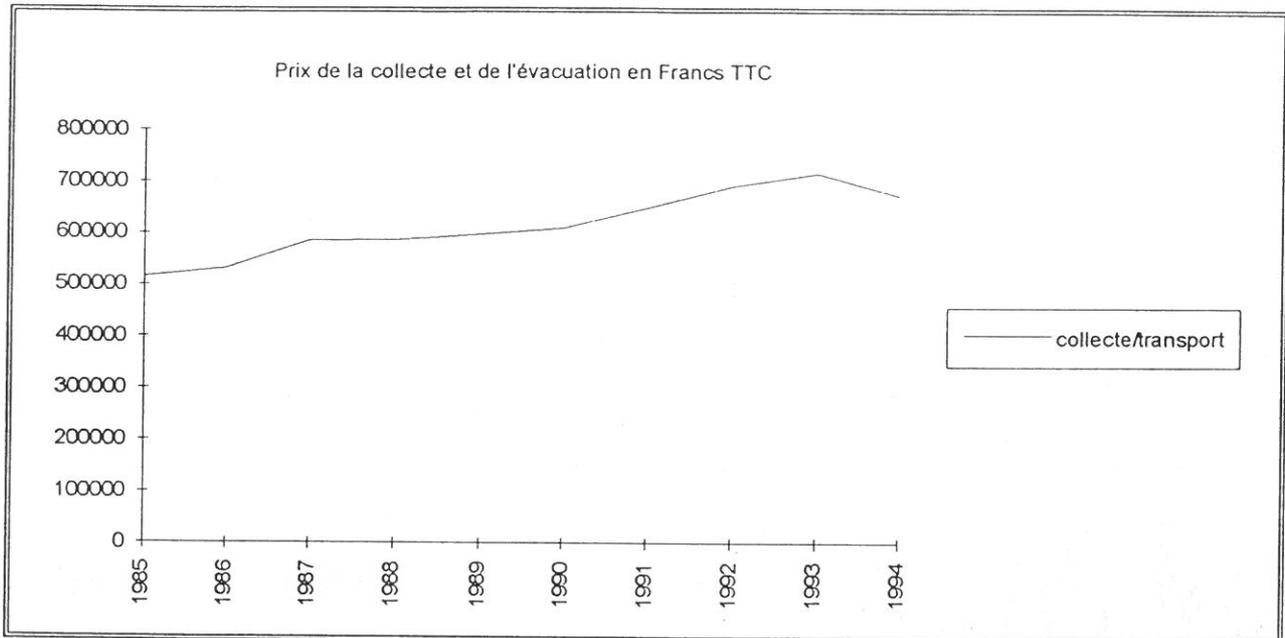
Dans les années précédentes, les investissements, notamment de traitement des fumées ont provoqué une hausse importante des coûts. Désormais, le centre ATHANOR est largement au dessus des normes Européennes, ce qui permet à la communauté de commune de garantir une redevance constante.

Par ailleurs, la communauté de commune s'est dotée d'un centre de tri très performant. Inscrit dans le programme expérimental d'Eco Emballage, tous les déchets triés sont valorisés "verre, papier, carton, alu, plastique, fer, compost".

2.3 - La collecte

Depuis 1982, le contrat de collecte et d'évacuation passé avec l'entreprise Clavier comprenait :

- une partie forfaitaire pour les 1100 premières tonnes, avec une formule de révision des prix, annuelle, basée sur l'indice des salaires et le prix du gasoil à la pompe.
- une partie unitaire au delà de 1100 tonnes,



3. CONSTAT SUR LE SERVICE ACTUEL

Un nouveau contrat de collecte et d'évacuation et une nouvelle convention avec la communauté de commune de l'agglomération grenobloise nous permettent de maîtriser les coûts "ordures ménagères" pour les CINQ prochaines années.

Mais le tonnage des déchets collectés doit continuer à rester stable. L'expérience de la communauté de communes de Clelles mérite d'être observé.

Nous devons intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation :

Inciter les habitants à jeter moins, à trier plus.

Le constat que l'on dresse dans les pages précédentes fait apparaître plusieurs difficultés qui demandent une réponse immédiate :

- la production des objets encombrants sur le canton qui bat tous les records nationaux.
- la valorisation de ces déchets pour une meilleure sauvegarde de l'environnement.
- le coût du service qui devient très lourd pour les habitants.
- la suppression de la décharge sauvage.

Et en tout état de cause : la réglementation et les derniers textes de 1992 nous imposent la valorisation des déchets et la suppression des décharges avant 2002.

La réponse à ces difficultés passe par une approche globale sur trois axes :

Jeter moins

C'est la prévention, réduire les quantités par une prise de conscience collective de la population.

Trier plus

Seul le tri à la source permet d'orienter correctement les flux et développer le recyclage et la valorisation, et offrir ainsi une meilleure sauvegarde de l'environnement.

Traiter mieux

Le tri à la source permet aussi de mieux traiter, d'assurer un traitement efficace et adapté pour chaque catégorie de matériaux et de maîtriser les coûts.

L'eau au prix fort

Le mètre cube a augmenté cette année en France deux fois et demi plus vite que l'inflation

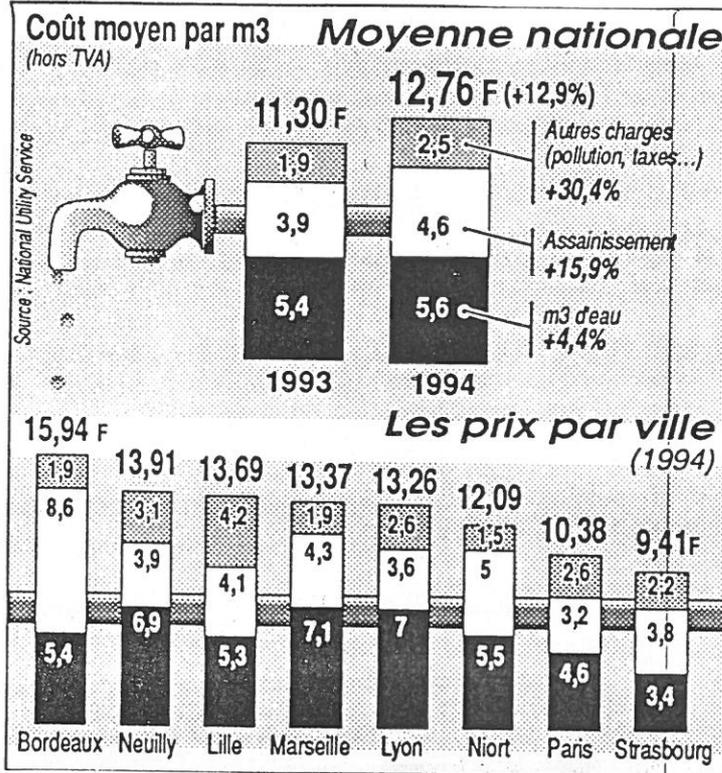
D'après l'étude de la National Utility Service France, une société de conseil et d'audit des dépenses énergétiques, le prix de l'eau a augmenté deux fois et demi plus vite que l'inflation en France en 1994.

Le prix moyen du mètre cube s'élevait en juillet cette année à 5,65 F contre 5,41 F en juillet 1993, soit une hausse de 4,40 % contre une inflation de 1,8 %.

A ce prix, il faut ajouter 4,58 F pour l'assainissement (+15,9%) et 2,53 F (+30,4%) d'autres charges. Le mètre cube, toujours en juillet, revenait ainsi à 12,76 F, soit une hausse de 12,9 % sur 1993.

La France occupe le 5^e rang du classement mondial du prix de l'eau, derrière l'Allemagne, l'Australie, la Belgique et les Pays-Bas.

C'est à Strasbourg que l'eau est la moins chère avec 9,41 F (+10,4%), et à Bordeaux la plus chère avec 15,94 F (+29,8%). ■



AUGMENTATION PART SIVIG EAU..... 0 % EN 1994

AUGMENTATION PART SIVIG EAU..... 0 % EN 1995

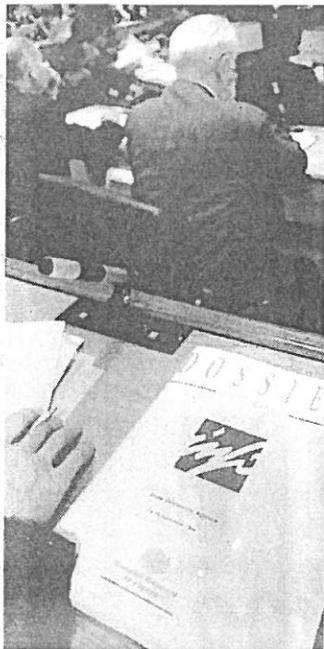
L'EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU PROVIENT DE
L' EVOLUTION DES REDEVANCES EN EAU ET
ASSAINISSEMENT

PRIX M3 DE L'EAU : 12 F 4078

LA VIE DU VILLAGE ET DE SES HABITANTS
VUE A TRAVERS LA PRESSE

Un temps fort de la concertation

Sous la présidence de Maurice Puissat, la traditionnelle conférence annuelle départementale agricole a réuni les représentants de la profession et les conseillers généraux pour faire le bilan d'une année d'agriculture



René Blanchet, président de la chambre d'agriculture de l'Isère, Maurice Puissat, premier vice-président du conseil général chargé de l'agriculture, de la montagne et de l'aménagement du territoire, Didier Lauga, directeur des services de la préfecture devant les représentants de la profession agricole

Photos Franck MED/

Instaurée en 1987 à l'initiative d'Alain Carignon, comme le rappela Maurice Puissat, premier vice-président du conseil général chargé de l'agriculture, de la montagne et de l'aménagement du territoire, la conférence départementale agricole réunit tous les ans les représentants de la profession agricole pour faire le point sur l'évolution du secteur et envisager des solutions concrètes pour soutenir l'agriculture locale.

C'est le temps fort de la concertation profession/conseil général, concertation qui se poursuit tout au long de l'année grâce à de fréquentes rencontres et réunions.

Maurice Puissat rappela dans son discours introductif que le Département a affecté cette année 51 millions de francs à l'agriculture et à la forêt, permettant de financer des projets classiques d'investissements (l'amélioration des alpages, par exemple), des primes, indemnités, aides ou secours (par exemple l'aide à la replantation de la noyeraie gelée ou de vergers grêlés), des participations au fonctionnement

d'organismes agricoles et forestiers (contrôle laitier, formation agricole, etc.), la protection sanitaire des cheptels et les aides aux éleveurs. La mutation profonde que connaît l'agriculture, qui s'est accélérée depuis la réforme de la P.A.C. (dont 1994 constitue la deuxième année d'application) et les accords du G.A.T.T., a constitué la toile de fond des débats, même si des questions très techniques comme la prophylaxie du cheptel isérois occupèrent une bonne partie de l'ordre du jour. René Blanchet, président de la chambre d'agriculture, souligna l'interrogation profonde qui pèse sur l'avenir de l'agriculture tout en affirmant sa volonté de refuser la fatalité. On sait que la chambre d'agriculture s'est fixé comme objectif de tout mettre en œuvre pour maintenir dans le département un minimum de 4 à 5000 agriculteurs et d'installer 200 jeunes par an.

Une exploitation en moins chaque jour

Philippe Bombard, directeur départemental de l'agriculture et de la

forêt, dans sa présentation des chiffres clés de l'agriculture iséroise, mentionna que plus de 400 exploitations agricoles disparaissent chaque année en Isère, soit une diminution de 4 % par an. En d'autres termes, une exploitation au moins disparaît chaque jour dans notre département. On recense aujourd'hui 10 800 exploitations agricoles d'une taille moyenne de 24,4 ha (contre 20 en 1988), soit une surface agricole utilisée (hors alpages) de 263 000 ha. Les déclarations avec gel de terres, reçues par la D.D.A.F., ont sensiblement augmenté d'une année sur l'autre : 37 % des dossiers recevables en 1994 contre 33 % en 1993. Les surfaces gelées sont passées de 12 156 ha en 1993 à 15 434 ha cette année (soit 5 à 6 % de la S.A.U. du département). La jachère aidée représente maintenant 12,9 % des surfaces aidées contre 10,43 % en 1993.

Signe de la mutation de la profession, privée de production, la part des subventions prend une place croissante dans le revenu de l'agriculteur. Philippe Bombard en souli-

gna le fait : la part des subventions est chiffrée à 23 % en 1993 et sera beaucoup plus forte en 1994. Le montant total des aides potentielles que représentent les surfaces déclarées en 1994 atteindra environ 2 milliards de francs, soit 35 % de plus qu'en 1993.

Les agriculteurs, de concert, et Gérard Seigle-Vatte le premier, ont tout de même tenu à préciser que ces "subventions" devaient être considérées comme des indemnités compensatrices ou des aides compensatoires (l'un et l'autre se complètent) compensant précisément la baisse importante des prix accusée par les produits agricoles.

A noter le projet d'un "livre vert" présenté par René Jacquin, président de la commission foncière d'aménagement de la chambre d'agriculture. Son objet est de préciser le rôle de l'agriculture et celui des agriculteurs dans la société d'aujourd'hui. Il proposera des stratégies ainsi que des réformes et des actions devant permettre de réorienter l'aménagement de demain.

Christian NEYRAT

MONESTIER-DE-CLERMONT

Loisirs Jeunes a couru pour le Téléthon

Motivés, et le cœur plein d'espoir, les enfants de l'Association "Loisirs Jeunes" de Miribel-Lanchâtre ont donné un peu de leur temps, de leurs muscles et un peu d'argent au Téléthon pour que la recherche gagne sur la maladie. Réunis samedi à 15 heures, à Vizille autour de "Loisirs Jeunes" ainsi que l'association "Lanchatre Omnisports" les enfants et leurs parents ont parcouru 490 kilomètres et remis un chèque de 7 650 francs à l'A.F.M. (Association française myopathies).

Notons la performance de Julien Naud, qui a couru de 8 heures du matin à 20 heures, soit 43 kilomètres 400 ainsi que celle de Thibaud 4 ans 1/2 qui a couru 3 kilomètres. Cyrille et Emilie ont couru 14,4 km,

Julie et Bastien 12 km, Nicolas, Cyrielle, Gaït et Laura 7,2 km, Estelle et Aline ont couru 4,8 km, Marine a couru 2,4 km.

Les parents sont très fiers du courage et de la générosité de leurs enfants qui sont un merveilleux espoir, une solidarité toujours plus grande face aux maux de notre société.

S.B. ■



Les enfants de Loisirs Jeunes réunis pour une bonne cause.

Téléthon, succès de la huitième édition

La 8^e édition du téléthon placée sous le slogan "Parole donnée" a été un grand succès. Vizille, sous l'impulsion de l'association les "3A", a organisé de nombreuses animations pendant douze heures.

En 1993, l'association les "3A" prend le relais pour venir en aide à la recherche contre les myopathies. Elle désire que cette manifestation soit un symbole de la solidarité, ce fut le cas puisque des personnes bénévoles, des sportifs ont participé à cette mission.

Ce fut une pluie de records : 6 000 tours parcourus par 400 participants, pour un parcours global de 14 820 km, 1 014 tonnes ont été développées par le club de la musculation, et une somme de 26 582 F a été collectée.

Dès huit heures, des centaines de participants s'élançaient en courant, en V.T.T., à travers les artères de la ville avec la mission de faire passer le message du téléthon "Parole donnée".

14 820 km ont été parcourus par des athlètes des sociétés sportives, des personnes bénévoles et Forcella de Vif, a parcouru 116 km en 12 heures, Callon de Champ-sur-Drac, 106 km. Ils venaient de toutes les localités environnantes et même de Miribel-Lanchâtre. La section de musculation de la M.J.C. de Vizille, quinze athlètes, avaient apporté leur soutien en ayant développé 1 014 tonnes (développée, couchée par série de 20 d'un poids de 45 kg).

On notait la présence de Cart, Nadi, Maurice, les frères Baret, Farid, Iacono, Clavel, Guemoux...

Le club R.T.F. 38, association de Trial de Riouperoux avec Gilles Pinel (12^e au championnat de France), Fabrice Boulloud (8^e au championnat de ligue), Jean Milan (pilote S3) et Franck Mathieu (pilote S3) étaient venus sur le parking de l'école du château, faire découvrir cette discipline et d'apporter leur modeste contribution à cette mission.

Le Vizillois Sylvain Morel (fils du pâtissier Jean Morel sur la place du château) pilote à l'aérodrome du Versoud a offert un baptême de l'air à Cédric Rival, un jeune garçon atteint par la maladie. Il était accompagné par Thierry Claveyrolat qui lui a remis un maillot à pois rouges de la montagne.

Lanchâtre omnisport, un club dyna-



En haut, les organisateurs et le maire, en bas, le club de la musculation



mique, dévoué avec Puissat, Bonfond, et l'ensemble des membres a remis un chèque de 7 500 F au profit de l'Association Française contre les myopathies, somme collectée dans leur commune, puis ils ont pris le chemin des kilomètres en relais.

Les postiers ont récupéré les fonds collectés par les bureaux de poste en particulier Vizille par des cyclistes venant de La Mure. Ils ont été reçus à Vizille par Paul Fournier receveur adjoint qui a remis l'enveloppe "Parole donnée". Et là, Patrice Pra-

Vizillois, attaché à la poste de la Mure a rejoint celle-ci, puis, il est revenu avec les autres postiers pour collecter les fonds suivant.

L'animation musicale était orchestrée par Michel Navas et on a noté la participation de la Mirandole, chorale Vizilloise.

La sécurité routière était assurée par la brigade de gendarmerie de Vizille, par les motars de la police de la route, par la moto-club des Templiers. La sécurité physique par les sauveteurs secouristes Vizillois et le

masseur-kiné Pierre Menu.

A la clôture des résultats, Patrick Cassillas remercia tous les partenaires, tous les participants, tous les bénévoles qui avaient accordé un moment de leur temps à cette manifestation.

Monsieur Gryelec, maire de Vizille, conseiller général, félicita l'association les "3A" pour son initiative. Vizille a été généreuse pour que les enfants marchent demain, pour que la recherche médicale avance à grands pas.

Huitième course pédestre : une tradition très courue, de 7 à 77 ans

L'association "Lanchâtre omnisport", présidée par Joëlle Algoud, a organisé ce samedi la huitième édition de sa course pédestre. Tous les âges ont été représentés, de 7 à 77 ans... et même bien au-delà !

De la catégorie "microbes" (moins de 10 ans) jusqu'à celle des cadets, la course a démarré sur la place de Miribel-Lanchâtre et consistait à faire un ou deux tours du village.

Le circuit de 12 km, partant lui aussi de la place, descendait la D 8, traversant Cassoulet, la Fontaine Ardenne et Saint-Barthélémy-du-Guâ, lieu de ravitaillement. Après une petite côte en direction de Prélénfrey, retour sur Miribel-Lanchâtre.

Bravo au 1^{er} microbe, Franck Caluori (8 ans) et à tous ses petits camarades qui ont bravement effectué le kilomètre imposé.

La course de 2 km a été particulièrement représentée par les "poussins" de la famille Mollard. Stéphane Mollard, 8 mn 31, suivi de son frère Christophe, 9 mn 03 et Raphaël qui arrive en 4^e position, 10 mn 22, tous les trois du "Club Valence". S'intercalant à la 3^e place, Romain Belleville, 9 mn 34 du club "Loisirs jeunes", Miribel-Lanchâtre ; du même club, saluons la performance de Julie Politano, benjamine, première jeune fille qui arrive 5^e avec un temps de 10 mn 32 !

Démontrant déjà une attitude très professionnelle, les deux coureurs du 4 km Armand Troille, minime, 16 mn 32 du Ski-Club La Ruchère (qui termine en 1^{re} position) et Ludovic Ligneux, cadet, 16 mn 48 du club "La Pierre du Guâ" ont survolé la course. En 3^e position, Nicolas Wolczak, minime, 18 mn, du G.U.C.

82 participants se sont présentés sur la ligne de départ des 12 km. Cette course a été nettement dominée par Gilbert Jullien, vétéran 1, 42 mn 31, du G.U.C., en tête du départ jusqu'à l'arrivée. Arrive ensuite Denis Terrier, senior, 44 mn 22, indépendant, suivi de Jean-Luc Troille, senior, 44 mn 47 du Ski-Club La Ruchère. Représentant "Lanchâtre omnisport", Luc Puissat a fait une très belle course terminant 5^e en 45 mn 36.

Coup de chapeau aux dames avec Annie Annestay, vétéran 1, 57 mn 36, indépendante, qui arrive première suivie de Martine Demaria, senior, 58 mn 21 du C.M.I. Tullins.

Classements

Juniors masculins : 1. Marc Catuo-



Le départ des 12 kilomètres



Le stand de ravitaillement à Saint-Barthélémy-du-Guâ

gno (46 mn 03", GUC) ; 2. Didier Bouvet (51 mn 43", Indép.)

Espoirs masculins : 1. Stéphane Gaillard (45 mn 05", Les Boiteux) ; 2. Mickaël Nombret (51 mn 41", indép.) ; 3. Alain Divito (1 h 06 mn 57", indép.)

Vétérans 1 masculins : 1. Gilbert Jullien (42 mn 31", GUC) ; 2. Luc Puissat (45 mn 36", LOS) ; 3. Serge Puppato (47 mn 02", ASRP).

Vétérans 2 masculins : 1. René Roudet (53 mn 33", indép.) ; 2. J.-Pierre Rispaill (54 mn 15", ASRP) ; 3. Christian Blum (54 mn 42", indép.)

Vétérans 3 masculins : 1. Daniel Mithieux (52 mn 24", ALE) ; 2. René Tardy (53 mn 49", Courir et P.) ; 3. Pierre Jond (1 h, ASRP).

Vétérans 4 masculins : Joseph Pertille (1 h 37 mn 28", 3^e âge).

Seniors masculins : 1. Denis Terrier (44 mn 22", indép.) ; 2. J.-Luc Troille (44 mn 47", SC La Ruchère) ; 3. Eric Mamy (47 mn 14", indép.)

Espoirs féminins : 1. Otilia Da Costa (1 h 04 mn 24", indép.)

Seniors féminins : 1. Martine Demaria (58 mn 21", CMI Tullins) ; 2. Anne-Marie Olivero (1 h 00 mn 36", indép.) ; 3. Chrystel Puisais (1 h 10 mn 46", LOS).

Vétérans 1 féminins : Annie Annestay (57 mn 36", indép.) ; Eliane Crouzot (1 h 02 mn 45", indép.) ; Cécile Tambe (1 h 04 mn 24", ASRP).

La remise des coupes (70 !) a été effectuée en présence du député Didier Migaud et de M. Strapazon, maire de Saint-Barthélémy-de-Séchilienne. Les deux villages ont, en

effet, été jumelés pour ce trophée Gresse-Romanche. Saint-Barthélémy-de-Séchilienne : cross du pays. Course pédestre Miribel-Lanchâtre Maurice Puissat, maire de Miribel-Lanchâtre, était désolé de ne pouvoir être présent pour l'occasion.

Après l'effort, le réconfort : tous les participants des 12 km ont été invités par l'association "Lanchâtre omnisport" à une "pasta party" qui s'est déroulée après la remise des prix à la salle des fêtes du village.

Une fois de plus, le sport a été mis à l'honneur, permettant à chacun de donner le meilleur de lui-même sans négliger les échanges avec les autres.

S. B.

Loisirs pour les jeunes à la maison du Parc



Fatigués mais contents, les enfants se rassemblent une dernière fois avant de rejoindre leurs familles.

L'association Loisirs-jeunes, représentée par sa présidente M^{me} Martine Politano ainsi que sa trésorière M^{me} Geneviève Naud, avait rendez-vous vendredi 4 novembre dernier avec M. Lucien Muzart, directeur de la maison du Parc. "Loisirs jeunes est une seconde famille pour les enfants de Miribel-Lanchâtre" explique M^{me} Politano. "Il n'existait pas à proprement parler de structures pouvant les accueillir et leur proposer des activités.

Sensibilisées par ce manque en tant que mères de famille, nous avons décidé de créer une association qui comblerait cette lacune".

C'est ainsi qu'en 1989, Loisirs-Jeunes a pris forme et propose aux enfants âgés de 4 à 14 ans et habitant Miribel des activités et sorties tout au long de l'année. "Nous accueillons également des

enfants des Saillants-du-Guâ, notamment pour les sorties ski" précise M^{me} Naud.

Les enfants ont passé cinq jours pendant les vacances de la Toussaint à la maison du Parc.

Ils ont pratiqué l'équitation, le V.T.T., l'escalade, sans oublier le tir à l'arc. Des randonnées ont été organisées dans ce site qu'ils semblent apprécier tout particulièrement.

Une animatrice de "loisirs-jeunes" était venue compléter l'équipe d'encadrement.

"Ce partenariat avec l'association Loisirs-Jeunes s'inscrit directement dans notre volonté de faire profiter les enfants des différents villages voisins de l'infrastructure de la maison du Parc explique M. Muzart.

Echanger les compétences, partager les savoir-faire de chacun, afin d'optimiser l'accueil des enfants, on

retrouve ici une des orientations que les membres de la maison du Parc avaient décidé lors de la dernière assemblée générale.

La passerelle, récemment érigée entre le cente de Prélenfrey et celui de Saint-Andéol "le Tétrasy Lyre" vient illustrer ce désir de complémentarité.

M. Denis Vallier qui dirige le Tétrasy Lyre travaille en effet depuis cet automne en collaboration avec M. Muzart de la maison du Parc. En outre un travail en commun s'organise déjà avec les responsables du col de l'Arzelier.

"Il est important pour nous de pouvoir compter sur un relais efficace et sûr pour nos enfants. Varier ainsi les lieux, les activités est très positif" explique M^{me} Politano. "Faire confronter les enfants avec d'autres enfants, d'autres animateurs, les faire évoluer et rompt la

monotonie" ajoute M^{me} Naud.

Bravo à ces mères dévouées qui se mobilisent déjà depuis 5 ans pour leurs enfants.

Des activités ski, photo, travail manuel sont organisées tout au long de l'année à Miribel-Lanchâtre. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain article.

"La responsabilisation des enfants est un aspect important dans le cadre des activités que nous proposons. S'adapter, respecter un mode de fonctionnement différent, même pour une courte durée est enrichissant pour les enfants" explique M. Lucien Muzart.

Les enfants sont retournés à l'école avec des idées plein la tête et en redemandant déjà...

LA VIE
DES
ASSOCIATIONS

L E S A N C H A T R O U S

MEMBRES DU BUREAU : Lucien SENET, Monique SHARA, Claudine CORNET
Christina BARTON, Evariste MARTINEZ,
Max JACOTOT.

Les activités du CLUB se répartissent en deux catégories :
celles qui se déroulent à MIRIBEL LANCHATRE, et celles qui se
déroulent avec NOYAREY.

La collaboration NOYAREY/MIRIBEL LANCHATRE est surtout accès
sur des activités telles que : voyages - concours de belote -
et autres manifestations.

A MIRIBEL, tous les JEUDIS à partir de 14 H 30 - réunion des
adhérents : jeux de belote, de tarot, de scrabble et si le temps
le permet jeu de boules - Sorties au théâtre - Mais aussi
discussion autour d'un bon café et un morceau de gâteau,
Concours de belote et thé dansant.

AVEC NOYAREY, tous les mois participation à un voyage en fonction
des places disponibles - Participation à 2 manches du concours de
belote - Présence à leur fête annuelle.

ET MAINTENANT DEUX OCCUPATIONS NOUVELLES POUR 95 :

- la fête du village avec les autres associations,
- Notre 5ème anniversaire en 1996.

les réunions du jeudi sont ouvertes à ceux qui le désirent
les pâtisseries et le café leurs sont offerts

SOU DES ECOLES

La fin de l'année scolaire 1993/1994 a été marquée par le départ en classe de mer des 14 enfants de l'école primaire du village.

Quel plaisir pour ces montagnards de se retrouver dix jours d'Avril en Bretagne !

Le voyage épique en train, les marais salants, l'océan, les marées, les chantiers navals, le marais de Brière... sont autant de souvenirs que nos petits anchatrous garderont ancrés dans leur mémoire.

N'oublions pas cette classe de mer a pu être organisée grâce aux subventions de la Commune, Du Conseil Général et à la participation des parents.

L'ASSEMBLEE GENERALE du SOU DES ECOLES s'est réunie en début d'année scolaire 1994/1995 pour élire un nouveau bureau qui se compose de :

Présidente	: Corinne GUILLEMET
Trésorier	: Jean RAFFORT
Secrétaire	: Yves ARMANI

Outre la reprise des sessions sportives habituelles (piscine, ski de fond, ski de piste) le bureau réfléchit à l'organisation de nouvelles activités.

QUOI DE NEUF A LANCHATRE ANIMATIONS ?

EN OCTOBRE , le repas des personnes âgées a réuni 25 personnes venues savourer le festin préparé par le CAFE DES CHASSEURS et les MEMBRES DE L'ASSOCIATION.

EN DECEMBRE, n'oublions pas la FETE DE NOEL avec cette année de la magie pour les petits et les grands.

Un grand merci au PERE NOEL, qui malgré un carnet de rendez-vous très chargé, n'hésite pas à faire un saut à MIRIBRL LANCHATRE pour distribuer papillottes et mandarines.

LANCHATRE ANIMATIONS, outre ces activités ponctuelles, s'occupe surtout du CINEMA au village toutes les quatre semaines avec l'ECRAN VAGABOND du TRIEVES.

Pour l'ECRAN VAGABOND, la saison 94 a vu défilé 13 projections, aux réussites inégales, qui nous ont permis de voir successivement : "Le nombril du monde" - "Aladin" - "Madame Doubtfire" - "4 mariages et un enterrement" - et pour terminer "Léon" le dernier film de Luc Besson encore sur les écrans grenoblois.

La fréquentation reste cependant bien faible pour ces films marquants de l'année et confine à la séance privée pour d'autres affiches moins reconnues.

Rappelons que les cinéphiles rébutés par le passé par des problèmes de son, voire de netteté, que l'achat d'un nouveau projecteur a bien amélioré les conditions de projection. Il vous reste à en juger..

En 1995, pour le 100^e ANNIVERSAIRE de la naissance du cinéma (sans atteindre le record absolu de 70 personnes pour le film "la trace" lors de la première séance à Lanchâte en 1984), nous espérons un regain d'affluence pour ces soirées. Le cinéma c'est tellement bien !

Il y en aura, en effet, pour tous les goûts, et ceci DES LE VENDREDI 6 JANVIER avec "FOREST GUMP", séance au cours de laquelle nous vous promettons une petite surprise pour marquer cette année de référence.

Quant aux enfants, ils attendront le VENDREDI 3 FEVRIER pour voir la dernière production des studios Walt Disney "LE ROI LION".

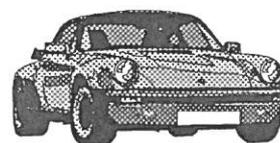
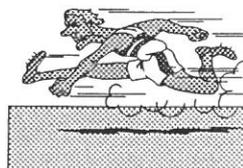
L'ASSEMBLEE GENERALE AURA LIEU LE
VENDREDI 13 JANVIER 1995
A 20 H 30 A LA SALLE POLYVALENTE

P.S. Dernière minute

L'Association " COURANT D'ART" (Association culturelle nouvellement créée en Trièves) organise le SAMEDI 7 JANVIER 1995 un grand bal folk à la salle polyvalente de Sinard.

LANCHATRE OMNISPORTS
38450 MIRIBEL LANCHATRE

Tel 76-34-08-39



MIRIBEL LANCHATRE : le 15/11/94

LANCHATRE OMNISPORTS : une ASSOCIATION de sportifs émérites

Le 21/10/94 s'est tenu l'Assemblée Générale de LANCHATRE OMNISPORTS. Après avoir tracé le bilan financier et moral satisfaisants, il a été procédé au renouvellement du bureau qui se compose de :

PRESIDENT : Jacques PUISAIS

VICE-PRESIDENT : Joëlle ALGOUD , Yves PUISSAT , André GIRARD

TRESORIER : Michel GAUTHIER

TRESORIER-ADJOINT : Yves EYRAUD

SECRETAIRE : Michel BONNEFOND

SECRETAIRE-ADJOINT : Jean-luc VALLIER

L'année 93/94 a été une année bien remplie .

Fin 93 LANCHATRE OMNISPORTS a participé au TELETHON à VIZILLE et a accompli avec ses coureurs émérites un nombre impressionnant de Kms : 615
Ensuite a eu lieu le réveillon entre membres du Club puis la traditionnelle course de côte automobile qui malgré un temps quelque peu perturbé dans le courant de l'après-midi, a été une fois de plus une réussite.

Pour clôturer l'année, début SEPTEMBRE, s'est déroulée la course pédestre avec sa centaine de participants sur 12 Kms, et la traditionnelle Pasta Partie très appréciée de tous.

Pour 94/95 : une saison encore bien chargée

- Le TELETHON auquel nous participerons avec nos collègues de VIZILLE.
- Le Réveillon de la saint sylvestre.
- La Course de côte automobile
- Le 2 SEPTEMBRE une innovation l'organisation du premier semi marathon de montagne.

Il est à noter que l'équipe de coureurs à pieds a réalisé une excellente année avec sa participation à de nombreuses épreuves régionales :

Marathon de GRENOBLE , 3 jours du TRIEVES , Semi-Marathon de GRENOBLE
et des courses internationales telles :

Semi-Marathon MARVEJOLS MENDES et le Marathon de NEW YORK pour Nadine et Yves .

Pour 95 : est en projet le Marathon de PRAGUE , MARVEJOLS MENDE et MARSEILLE-CASSIS

Très bonne année pour ce petit club rural .

Nous vous présenterons prochainement les membres du bureau

- Un voyage à **PRAGUE** en car pour participer au marathon le 24 JUIN .
Départ prévu le Mercredi 21 JUIN et Retour le Dimanche 25 JUIN .
Ce voyage est ouvert aux coureurs et touristes .

La participation sera d'environ **1200 F** par personne .

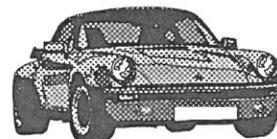
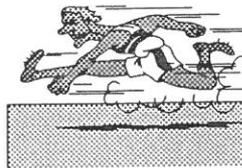
Possibilité de passeport collectif (+ 100 F) .

Pour de plus amples renseignements contacter :

Jacqueline BONNEFOND Tél : 76 72 38 93

LANCHATRE OMNISPORTS
38450 MIRIBEL LANCHATRE

Tel 76-34-08-39



LANCHATRE OMNISPORTS : une ASSOCIATION de sportifs émérites (suite)

Le nouveau PRESIDENT : **Jacques PUISAIS** habite MIRIBEL depuis 3 ans mais s'est très vite intégré au village avec **Marie-Christine**.

Jacques avait laissé la course à pieds lorsqu'il était à l'université et le voici à nouveau avec le virus de la course. Il participe à de nombreuses épreuves en Vétérans 2.

Les VICE-PRESIDENT : **Yves PUISSAT** lui aussi Vétérans 2 court depuis de nombreuses années. Longtemps PRESIDENT c'est lui qui a montré l'exemple. **Jacqueline** son épouse le suit en VTT et tout le monde apprécie sa compagnie lorsque les Kms commencent à peser.

: **Joëlle ALGOUD** n'a pas encore goûté aux bienfaits de la course à pieds mais elle accompagne **Guy** à la chasse et parcourt beaucoup de Kms.

: **André GIRARD** tout le monde le connaît dans la région puisqu'il est le spécialiste des courses de côte automobile. Sur sa CLIO 16 soupapes **Dédé** est toujours présent et sa serviabilité exemplaire.

Le nouveau TRESORIER : **Michel GAUTHIER** est un spécialiste du Moto Cross , a effectué des courses automobiles et aujourd'hui se consacre à la chasse et aux ballades en montagne.

Son Adjoint : **Yves EYRAUD** trésorier depuis de nombreuses années décompresse un peu. C'est un coureur à pieds qui évolue en Vétérans 1. Il vient avec **Nadine** instit au village de participer au marathon de **NEW YORK** . Ils pratiquent aussi le duathlon et le triathlon.

Le SECRETAIRE : **Michel BONNEFOND** est lui aussi un coureur depuis de nombreuses années. Vous le verrez souvent avec **Luc PUISSAT** son beau-frère sur les courses régionales. Ce sont deux sportifs qui après avoir pratiqués le Rugby à VIF pendant un quinzaine d'années se sont mis à la course à pieds et réalisent d'excellentes performances. **Luc** est chargé de la coordination du premier semi de montagne de **MIRIBEL**.

Son Adjoint : **Jean-Luc VALLIER** n'a pas le loisir de pratiquer de sports puisqu'il vient de reprendre la ferme familiale. Il est toujours présent à toutes les manifestations et surtout passionné par la course automobile.

Dans les membres du bureau : notons aussi **Geneviève** et **Jean-Paul NAUD**, avec leurs 3 garçons, passionnés de randonnées équestres, ainsi que **Denis**.

Kate OLIVER organisatrice de jeux équestres et passionnée par les chiens.

Jacqueline BONNEFOND et **Bernadette PUISSAT** épouse de **Michel** et **Luc** pratiquent elles aussi la course à pieds. Vous les avez peut être rencontrées le dimanche matin sur la route de **PRELENFREY**, debout aux aurores après avoir préparé le repas dominical les voici sur les routes pour accomplir de 12 à 25 Kms selon le temps. Elles ne cherchent pas les performances mais maintiennent leur formes.

Notons aussi la présence de jeunes coureurs qui viennent grossir les rangs. **Frédérique** et **Claude** toujours présents sur les courses régionales. **Fred** étant la fille de **Yves PUISSAT**. **Christelle** qui court elle aussi lorsque son emploi du temps le lui permet (elle est infirmière) est la fille de **Jacques PUISAIS** .

Parmi les membres de l'association citons aussi **Any** et **Bruno** passionnés de chevaux , **Max** membre actif du CAF , **Annie** et **Jean-louis** spécialistes des buvettes , **Josée** et **Marc**, **Jacques**, **Françoise** et **Daniel** , **Ima** et **Jean-claude** , **Isabelle** , **Marie-france** et **Irenée** .

, **Nicole**, **Tania**, **Pierrette**, **Daniel**

L.O.S compte 11 coureurs à pieds pour un village de 226 Habitants. Quel bel exemple!!

- Michel BONNEFOND et Jacques PUISAIS , les dimanches matin encadrent les enfants (et les parents qui le désirent) pour courir.
Rendez-vous dès 10 H devant le départ du parcours de santé (face au restaurant des chasseurs).
- Des cours d'anglais et espagnol sont organisés tous les Vendredis.

Actuellement de 17 H à 17 H 45 - 9 enfants agés de 6 à 9 ans s'initient à l'anglais tout en jouant
de 17 H 45 à 18 H 30 - 5 enfants agés de 13 à 15 ans suivent des cours de soutien espagnol.

- d'autres activités tout au long de l'année seront proposées aux enfants - Bien sûr tout idée nouvelle sera la BIENVENUE.

*TOUTE L'EQUIPE DE LOISIRS JEUNES VOUS SOUHAITE DE
***** JOYEUSES FETES ******

DIVERTISSEMENTS

S proverbes

Décembre

Décembre, de froid trop chiche,
Ne fait pas le paysan riche.

Tel advent,
Tel printemps.

Le tonnerre en décembre
Annonce pour l'an qui vient
Aux bêtes et aux gens
Abondance de biens.

Les jours de fête

le 6 Neige de *Saint-Nicolas* donne froid
Pour trois mois.

le 7 A la *Saint-Ambroise*,
Du froid pour huit jours.

le 10 A la *Sainte-Julie*
Le soleil ne quitte pas son lit.

le 13 A la *Sainte-Luce*, le jour croît du saut d'une puce.

le 21 S'il gèle à la *Saint-Thomas*,
Il gèlera encore trois mois.

Pour *Saint-Thomas*,
Tue ton porc, maigre ou gras.

le 25 Pluie pour *Noël*, soleil pour les Rameaux.

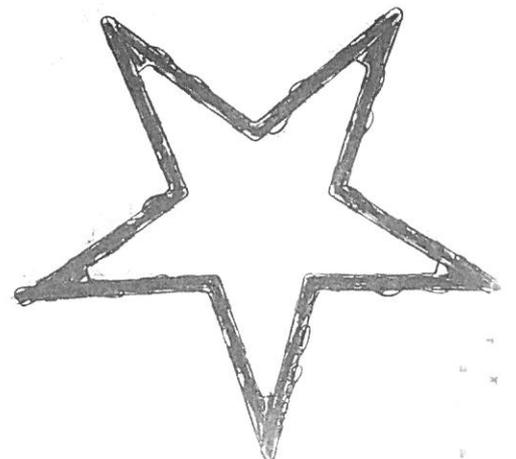
Quand pour Noël on s'enseuille,
Pour Pâques on brûle le bois.

Noël au balcon,
Pâques au tison.

Beaucoup de paille et peu de blé
Quand Noël est éclairé.

Les jours entre Noël et les Rois
Indiquent le temps des douze mois.

le 26 A la *Saint-Étienne*,
Chacun trouve la sienne.



Citation de Montherlant.

1	2	3	◆	4	5	6	7	◆	8	9	10	11	12	13
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----

FRIVOLE		RENDU TERNE		PRODUCTION OSSEUSE		FILTRE INDISPEN- SABLE		EN HAUSSE		OBSERVE
SOLLICIT- TEUSE		SANS DOUTE		DES JOURS		À RÉCLAMER		À RESPECTER		
1			6							
DANS LES POMMES !									À CHACUN LA SIENNE !	
FICHU... COMME DU POISSON				PETIT INSTRUMENT		CAPITALE		SIX		
								PAUVRE TYPE		
FUT RAVISSANTE AU CINÉMA							NOM DE PAPES		3	
DE CONTACT			QUI DÉNOTE L'OPULENCE				DIRECTION		2	ARRACHÉE
			POUDRE							
EMPILER				8				11		FAIT DES BARRES PARALLÈLES
CRI DE MARMOT	E	N	T	A	S	S	E	R		
	VICIÉE						ARMÉE			
N	10		N			E				
	ÊTRE AU MOULIN						CÔTIER			
		CONJONC- TION		5	SUR LA TÊTE			9		
A	M		T		VIEUX BRUT		N			
		ORDINAIRE								
ANTE MÉRIDIE							T			
ATTEINT										
JACINTHE MUSQUÉE			IL AIME LES GROSSES							
			DÉMONS- TRATIF							
				4				LE BOUT DE L'INFINI		C'EST SUPER !
			C					À L'AUBE		
DÉVÉTUE										
ON FROTTE SES CORDES	N	U	E	ARROSE PRADES			E		7	
								CHARNIÈRE		
			T					FERRURES		
					GROS POUR QUI EST VERNI VERS		L			BIDONNÉ
REPRÉ- SENTANT			T	FAUSSÉ			L			
GRADE										
		BLEU FONCÉ VIOLACÉ	E		13		E	MIS À L'ÉTUDE	S	